

**Résolution adoptée**  
Séance plénière du 27 juin 2023

*Le travail* en questions

**Déclaration du groupe des Associations**

Le groupe des associations a voté cette résolution sans réserve, tant le débat sur le travail nous semble essentiel. La constitution française du 24 juin 1793 débutait par : « le but de la société est le bonheur humain ». La finalité de notre organisation collective n'est donc pas d'affirmer la puissance de tel ou tel, mais bien de garantir le bien-être de l'ensemble des citoyennes et des citoyens.

Nos vies sont politiques, elles dépendent des choix collectifs en tant que sociétés souveraines. Le bien-être de chacun n'est pas qu'une affaire privée, les politiques publiques y contribuent fortement.

Consentir, voici l'enjeu majeur de l'emploi. Trop de travailleurs et de travailleuses précaires subissent l'emploi au lieu de le choisir. En plus de subir, ils sont éloignés de toutes représentations, les rendant invisibles et dans l'impossibilité de faire valoir leurs droits.

La croissance des travailleurs pauvres en Europe contribue à faire éclater la représentation selon laquelle le travail serait une activité utile qui permet de gagner sa vie. La répartition des revenus depuis 30 ans désavantage de plus en plus le travail au profit du capital. Aujourd'hui dans notre société anthropocène et capitaliste, nombre d'emplois rémunérés sont désignés comme néfastes à notre subsistance, en ne permettant pas à notre planète de se régénérer.

Il serait essentiel de territorialiser davantage les politiques de l'emploi, afin qu'à l'image de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée, soient créés des emplois en adéquation avec les besoins du territoire et montrer que tous peuvent y contribuer.

Au nom de la supposée valeur travail : des jeunes vont cumuler des stages, réaliser des tâches productives utiles en renonçant à l'emploi ; nombre d'employés pour garder leur travail, acceptent de réaliser des tâches qu'ils réprouvent ou nuisent à leur santé ; les allocataires de minimas sociaux sont désignés comme fainéants et il s'agit avec France Travail de renforcer l'invention de tâches ou des ponts vers l'emploi avec des rémunérations indignes et des sanctions.

Aujourd'hui l'ère du capital annonce la fin d'un monde, les inégalités sociales deviennent inacceptables, le sens de nos existences ne cesse d'être interrogé par nos activités quotidiennes. Repenser le travail peut être une ressource pour penser et agir.

Décloisonnons nos activités humaines, en reconnaissant les contributions de chacune et chacun pour faire société ensemble. Redéfinissons ensemble ses usages sociaux, politiques, scientifiques et institutionnels pour trouver des réponses inédites aux vertigineux défis écologiques, sociaux et existentiels actuels.

Enfin, le groupe des associations ne peut que se réjouir de l'approche de ce texte qui prend la question du travail dans son acception la plus générale. Celle-ci s'inscrit dans la pleine continuité de l'avis sur l'engagement bénévole qui définissait le travail ainsi : « le travail quel que soit son statut est celui qui

resserre les liens entre les membres de la société en multipliant les cas d'assistance mutuelle, de coopération commune et en rendant plus clair en chaque individu la conscience de l'utilité de cette coopération ». Le travail n'est donc pas la production de richesse, le travail est ce qui donne sens à notre société et notre démocratie.